

L'Aiguillon de l'EIC PSE

le journal de la délégation SUD-Rail

SOUS-EFFECTIF CHRONIQUE A L'EIC : SUD-Rail est reçu en DCI

La direction partage le constat d'une situation catastrophique, et admet que plus d'une vingtaine de postes sont vacants, du jamais-vu ! Néanmoins, les mesurette apportées en guise de réponse et le niveau de recrutement bien trop faible pour compenser les départs ne sont pas de nature à résorber le problème.

Cela fait des années que SUD-Rail revendique la création de postes de réserve supplémentaires. Aujourd'hui l'établissement se retrouve au pied du mur au niveau recrutement et ne sait plus comment faire.

En 2020, sur les 37 recrutements, 8 ont mis fin au contrat pendant la période d'essai, et 9 ont été licenciés; seuls 20 agents sont sortis de formation. A cela on peut déduire 6 démissions d'agents et 2 radiations des cadres pour 2020.

Au final l'an dernier uniquement 12

agents sont rentrés dans l'entreprise, cela comble à peine les départs en retraite (10 agents) pour 2020.

SUD-Rail demande que des recrutements supplémentaires soient ajoutés aux 44 recrutements prévus pour espérer arriver à un pseudo équilibre.



CALCUL DE RESERVE OBSOLETE :

une direction incapable de s'adapter aux usages contemporains.

La direction reconnaît que l'effectif est gravement en tension, néanmoins elle ne compte pas agir sur le volume de la réserve pour autant. Il devient urgent de prendre en compte dans le calcul de réserve l'incidence du temps partiel, des congés maternité et paternité, les périodes de formation ou des congés et repos non pris de l'année précédente.

SUD-Rail répète inlassablement depuis dix ans que ce calcul n'est plus approprié, sans être écouté. Il serait temps que les établissements prennent enfin leurs responsabilités. Lorsqu'il s'agit de supprimer des postes pour faire de la productivité, la direction de l'EIC ne manque jamais de zèle, mais quand il s'agit de faire valoir les intérêts des agents de la production, c'est une toute autre histoire...

Grâce à votre soutien, vos délégués SUD-Rail continueront de lutter contre les inégalités !
Vous avez ce tract grâce aux cotisations de vos collègues syndiqué-es chez SUD-Rail.

INTERVENTION DE L'INFRALOG : Le « deux poids –deux mesures » s'intensifie, l'établissement cautionne !

Contrairement à ce qu'affirme sans sourciller la directrice, l'intervention de ces agents de l'infra-log, et particulièrement de ceux de l'EAC IdF n'a rien à voir avec l'augmentation de la charge travaux ! En effet ceux qui sont présents sur le périmètre de l'établissement occupent des roulements vacants depuis des mois comme au P2 de Bercy ou font tout simplement office d'agents de réserve comme à Vigneux ou ailleurs.

L'établissement porte la responsabilité de la mise en concurrence des agents de l'EAC et de l'établissement et organise ainsi une inégalité des rémunération en poste susceptible de créer des tensions dans les collectifs de travail. La situation pourrait dégénérer comme c'est déjà le cas sur l'EIC Paris-Est où un Droit d'Alerte a été déposé en ce sens, les tensions ayant atteint un niveau qui menace la santé psychologique des agents, voire la sécurité des circulations.

RELIQUATS DE CONGES : Les agents hors-opérationnel en ligne de mire !

Pour les agents en production, la « tolérance » consistant à ne pas voler leurs congés à partir du 31 mars sera heureusement reconduite cette année. Ce n'est pas le cas pour tous les autres agents !

Pour les agents n'étant pas en opérationnel, le problème est finalement le même puisque leurs congés sont également sujets à accord, leurs missions devant être reprises pendant leurs absences. Dans ce cas pourquoi faire une telle distinction ?

**Conséquence indirecte du sous-effectif :
Les agents obtenant un examen sont lésés !**

A cause du sous-effectif et du sous-recrutement, il n'est pas rare que les agents obtenant l'examen doivent rester sur leur ancien poste , l'établissement n'ayant prévu personne pour les remplacer. Dans ce cas, la prise de qualification est décalée d'autant.

La direction ne précise pas comment elle compte remplacer pour le mois de mai la dizaine d'agents ayant obtenu leur examen à la suite du jury.

SUD-Rail revendique une compensation financière pour ces agents postulant sur un poste vacant et ne pouvant pas être libérés faute de recrutement !



**VOS REPRÉSENTANTS
SUD RAIL**

CSE RÉSEAU IDF

Julien DESMARETZ (Rés. VON-VTR)

CPX : COMMISSION DE PROXIMITÉ

Renan MESTRIC (Moret)

Pierre VASSEUR (BTX Paris)

Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)

**CSSCT : COMMISSION SANTÉ,
SÉCURITÉ ET CONDITION DE TRAVAIL**

Julien DESMARETZ (Rés. VON-VTR)

Renan MESTRIC (Moret)

Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)

DÉLÉGUÉS SYNDICAUX

Alexis BLOT (Sens)

Audoin PAVILLET (CCR Vigneux)

Pierre VASSEUR (Bureau Travaux)

Pascal MUROT (VON PRS)

Julien DESMARETZ (Rés. VON-VTR)

Tarik KHILQI (VTR)

Boris SAMPEUR (VIP)

Brice VALLON (VSG P4)

Bruno SAUQUES (Bercy P1)

Céline GIRARD (Bercy P1)

Damien GECE (GSB)

Renan MESTRIC (Moret)

Contactez nous : eic@sudrailpse.org